

**Le jeudi 26 avril 2012**

- **Assemblée générale**

**Nouvelle équipe au SCCCUL**

L'Assemblée générale statutaire du 20 avril a permis aux membres du syndicat d'élire plusieurs représentants aux divers comités syndicaux, entre autres, au Conseil exécutif, au Comité de négociation et au Comité des relations du travail. De plus, le Comité de négociation a brossé un bilan de l'avancement des travaux en vue du renouvellement de notre convention collective. Voir photos [ICI](#) et [ICI](#).

Après l'Assemblée générale statutaire du 20 avril, l'équipe du Syndicat se compose de :

**Conseil exécutif :**

Présidence : Puma Freytag

Secrétariat général : Louise Néron

Trésorerie : Gilles Fontaine

Vice-présidence aux communications : Anne Beauchemin

Vice-présidence aux relations intersyndicales : Sylvain Marois

Vice-présidence aux relations du travail : Mireille Boisvert

Vice-présidence à la vie syndicale et à la mobilisation : Robert Grace

**Comité de négociation :**

Mireille Boisvert

Anne Fonteneau

Puma Freytag

Louis Lefrançois

**Comité des relations du travail :**

Enith Ceballos

Anne Fonteneau

Pierre-Charles Tremblay

Pour les autres comités syndicaux. Voir photo [ICI](#).

**Grève étudiante**

L'Assemblée générale du 20 avril a adopté à l'unanimité la proposition suivante :

**Considérant** que les universités sont des lieux de débats, d'échanges, de partage et de transmission du savoir;

**Considérant** qu'elles sont, depuis quelques semaines, sous la gouverne des cours de justice, soumises à une judiciarisation qui nous détourne de la question de fond et, surtout, empêche la discussion constructive et de bonne foi qui pourrait permettre de dénouer l'impasse actuelle;

**Il est proposé** par le Conseil exécutif aux membres de l'Assemblée générale que les chargées et chargés de cours de l'Université Laval dénoncent cette dérive et exhortent le gouvernement du Québec à négocier rapidement avec toutes les organisations étudiantes représentatives, nommément la FEUQ, la FECQ et la CLASSE.

## ● **Négociation**

Les discussions des rencontres de négociation des 17 et 24 avril ont porté sur les contenus des chapitres suivants : Droits parentaux, Procédure de règlement des mécontentes et des griefs, Inscription et attribution, Congés pour raisons sociales, Santé-sécurité, invalidité et assurances ainsi que sur la charge de travail des chargés d'enseignement.

Des avancées significatives ont été faites relativement à nos demandes syndicales touchant au Statut d'emploi. Le problème des balises des contrats des chargés d'enseignement, qui a fait l'objet jusqu'à présent de longs débats, tant avec nos membres qu'avec les représentants de l'Employeur, pourrait trouver une solution raisonnable. En effet, le 24 avril, nous avons discuté à la table de négociation d'une nouvelle formulation de l'article qui détermine les conditions de l'élaboration et de la composition de la charge de travail. Sur ce point, qui est l'élément pivot du *package* englobant les différents éléments du contrat des chargés d'enseignement (charge de travail, reconductibilité des contrats, régime d'emploi, congé sans traitement, régime de congé à traitement différé, comité de révision), nous convoquerons prochainement une réunion spéciale. Les chargés d'enseignement pourront alors discuter des différents aspects de cette piste de solution et décider si elle leur convient ou non.

Voici le calendrier des rencontres de négociation pour la session d'été :

<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>
<b>3 mai</b>	<b>5 juin</b>	<b>4 juillet</b>	<b>22 août</b>
<b>9 mai</b>	<b>13 juin</b>		<b>29 août</b>
<b>16 mai</b>	<b>27 juin</b>		
<b>22 mai</b>			

- **Intersyndicale**

Le vendredi 27 avril, le Regroupement des associations et syndicats de l'Université Laval, le RASUL, rencontrera tous les candidats à la course au rectorat de l'Université Laval, soit Mme Esther Déom, Mme Marie-Hélène Parizeau, M. François Blais, M. Denis Brière et M. Robert W. Mantha.

- **Comité des relations du travail**

**Inscription annuelle**

Nous venons de réaliser que des erreurs ont été commises lors de l'inscription annuelle, par exemple : impossibilité de transmettre l'inscription, tâches incorrectes (pecc disparu ou ajouté), etc.

Nous vous rappelons que vous recevez un courriel automatique d'accusé de réception lorsque votre demande a réellement été transmise. Si vous n'en avez pas reçu, contactez-nous.

Nous vous demandons d'aller vérifier les données de votre inscription afin de vous assurer qu'elle est correcte.

Si votre inscription n'est pas transmise ou si elle est erronée, c'est votre attribution de cours pour toute l'année 2012-2013 qui peut en être affectée.

En cas de doute ou de problème, n'hésitez pas à contacter une agente ou un agent de relations du travail. Avisez-en aussi le plus rapidement possible votre direction d'unité.

**Consignes pour la reprise des activités d'enseignement**

Nous tenons à rappeler aux chargées et chargés de cours à forfait que toutes les prestations d'enseignement effectuées hors des horaires convenus dans votre contrat doivent être rémunérées au taux de l'enseignement. Cela est valable également en cas de dépassement de la session, soit après le 27 avril. Vous devez soumettre votre plan de rattrapage à votre direction d'unité et exiger un contrat pour pouvoir effectuer cette tâche.

Pour les chargées et chargés d'enseignement la situation peut varier selon les cas. Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à prendre contact avec votre syndicat : les agentes et l'agent de relations du travail vous aideront à résoudre vos problèmes.

Il est très important pour notre corps d'emploi de faire correctement appliquer notre convention collective, surtout dans une période où nous en négocions le renouvellement.

- **Vie syndicale**

**Lunch Info-négo du SCCCUL du 11 mai 2012**

Si vous n'avez pas assisté à l'Assemblée générale ou aux derniers Lunch Info-négo du SCCCUL et que vous vous posez des questions comme : quel est l'état présent de la négociation? Quels sont les principaux dossiers dont s'occupe notre Syndicat? Vous pouvez en savoir plus et échanger sur ces questions en participant au Lunch Info-négo qui aura lieu le vendredi 11 mai de 11 h 30 à 13 h 30 au local 3464 du pavillon Alphonse-Desjardins.

**Opération « dossard »**

Pendant la semaine du 16 avril, l'équipe info-mob du SCCCUL, vêtue de dossards verts, a fait la distribution de tracts d'information syndicale et de biscuits chinois auprès des chargés de cours dans les principaux pavillons du campus. Cette activité de mobilisation a servi à rappeler aux membres que nous sommes en négociation ainsi qu'à mobiliser nos membres en vue de l'assemblée générale du 20. Voir photo [ICI](#).

---

*POUR L'Équipe du SCCCUL*



[Rejoignez le SCCCUL sur Facebook !](#)